



Le compteur d'eau numérique
**est installé et connecté
au compteur d'électricité
numérique.**

Bonne nouvelle : le compteur d'eau numérique transmet ses données. Désormais, vous ne devez plus communiquer le relevé de votre compteur à des fins de facturation. Suivez vous-même votre consommation d'eau via le portail client en ligne MyFarys : www.farys.be/myfarys.

Avec un nouveau compteur, il peut s'écouler jusqu'à 2 semaines avant que vos données n'apparaissent dans l'outil de consommation.



Le compteur d'eau numérique
est installé, **mais n'est pas
(encore) connecté au
compteur d'électricité
numérique.**

Le compteur d'eau enregistre la quantité d'eau que vous consommez, **mais ne nous envoie pas (encore) ces données.**

Ce problème sera résolu plus tard lors de l'installation du compteur d'électricité numérique ou (si vous en avez déjà un) lorsque la connexion entre les deux compteurs sera établie.

En attendant, vous devez encore transmettre vous-même le relevé de votre compteur. Vous pouvez suivre votre consommation d'eau via : www.farys.be/myfarys.



Le compteur d'eau numérique
n'a pas pu être installé.

Nous **reviendrons plus tard** pour installer le compteur d'eau numérique.

Pour l'instant, il vous sera encore demandé chaque année de **transmettre vous-même le relevé de votre compteur d'eau.**

Via www.farys.be/myfarys, vous pouvez uniquement suivre votre consommation d'eau **par an** pour l'instant.

Comment fonctionne le compteur d'eau numérique ?

Le compteur d'eau numérique **mesure** la quantité d'eau que vous consommez.

Disposez-vous de ces 3 éléments ?

1. un compteur d'eau numérique
2. un compteur d'électricité numérique
3. une bonne connexion de données entre ces 2 compteurs.

Dans ce cas, votre consommation d'eau est **également transmise automatiquement** et vous pouvez **suivre vous-même votre consommation d'eau** sur le portail client en ligne MyFarys : www.farys.be/myfarys.



Vérifiez régulièrement votre consommation d'eau et votre installation d'eau

Même si vous disposez d'un compteur d'eau numérique, vous êtes **responsable** de votre consommation d'eau. Vérifiez donc régulièrement le relevé de votre compteur d'eau et assurez-vous que votre installation d'eau fonctionne correctement. De cette manière, vous pouvez voir rapidement si quelque chose est cassé ou s'il y a une fuite d'eau et éviter des problèmes plus importants.

Comment suivre votre consommation d'eau ?

Vous pouvez voir la quantité d'eau que vous consommez de 2 façons : sur le compteur d'eau numérique ou sur le portail client en ligne MyFarys.

1. Via l'écran du compteur d'eau numérique

- **Comment lire le relevé de votre compteur d'eau ?**

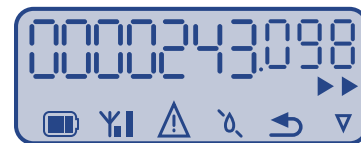
Les chiffres avant le point indiquent votre consommation d'eau en mètres cubes et après le point en litres. Dans cet exemple 243,098 m³ ou 243 098 litres. Lorsque votre compagnie des eaux vous demande de communiquer le relevé de votre compteur, il s'agit des grands chiffres avant le point.

- **Vous ne voyez rien à l'écran ?**

Appuyez d'abord sur le bouton.

- **Que signifient ces symboles à l'écran ?**

Les symboles permettent de voir si le compteur d'eau fonctionne correctement ou s'il y a un problème. De cette façon, vous remarquerez les fuites plus rapidement. Vous pouvez lire la signification exacte de ces symboles sur www.farys.be/fr/compteur-deau-numerique.



Votre écran ne ressemble pas à celui de la photo ? C'est possible. Il existe différents types de compteurs d'eau, mais ils fonctionnent exactement de la même manière.

2. En ligne sur le portail client MyFarys

Suivez votre consommation d'eau sur www.farys.be/myfarys.

Il peut s'écouler jusqu'à 2 semaines après l'installation avant que vous ne voyiez ici la quantité d'eau que vous consommez.

Quels sont les avantages d'un compteur d'eau numérique ?

Pour vous

Le compteur d'eau numérique et le compteur d'électricité sont-ils correctement connectés entre eux ? Dans ce cas, vous ne devez plus transmettre le relevé de votre compteur d'eau. Via MyFarys, vous pouvez facilement voir quand vous consommez quelle quantité d'eau. Vous remarquerez ainsi plus rapidement les défauts ou les fuites.

Pour tout le monde

Grâce aux informations fournies par les compteurs d'eau numériques, nous pouvons gérer **de manière plus durable** le réseau d'approvisionnement en eau. Nous pouvons également voir plus rapidement des fuites d'eau, de l'eau polluée ou d'autres problèmes.



Nous protégeons vos données

Vos données sont en sécurité. Nous suivons les règles du RGPD et prenons les mesures nécessaires pour protéger vos données personnelles.

Que faire en cas de problèmes avec le compteur d'eau numérique ?

Avez-vous un problème dans le mois qui suit l'installation ?

Contactez le **technicien** qui est passé chez vous. Vous trouverez ses coordonnées sur la lettre que nous vous avons envoyée concernant votre rendez-vous.

Avez-vous un problème après un mois ?



Des questions ? 078 35 35 99 (lu - ve / 8h - 18h)
Une panne ou un dérangement ? 078 35 35 88 (24/24, 7/7)